



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football

Conseil de Ligue

Réunion du vendredi 9 juin 2017 à 19h00 à Cournon d'Auvergne

Président BARBET Bernard.

Présents ALBAN Bernard, ALLARD Denis, AMADUBLE Philippe, ANSELME Didier, BEGON Yves, CHAMPEIL

André, CONSTANCIAS Nicole, DEFOUR Jean-Pierre, DELOLME Thierry, DEPIT Gregory, DRESCOT Dominique, FOURNEL Raymond, MALIN Joël (remplace JANNET Jean-François), JURY Lilian, MARCE Christian, MICHALLET Paul, MILVAQUE Jean-Claude, MORNAND André, PARENT Pascal, POITEVIN Guy, PRAT Roger, RAYMOND Jacques, SALZA Jean-Marc, VANTAL Jacques, ZUCCHELLO

Serge.

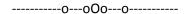
Assistent NOLORGUES Vincent, COQUET Méline, DEFAY Richard, PEGON Sylvie, GENEBRIER Vincent,

MEZURE Jean-François, MROZEK Sébastien, REYNAUD Raphaël.

Excusés AURIAC Claude, BELLISSANT Patrick, GOURMAND Roland, HARIZA Abtissem, JUILLARD

Stéphane, LONGERE Pierre, LUC Eric, MEYER Arsène, MUFFAT JOLY Michel, SAEZ Gérard,

THINLOT Daniel, VALLET Jean-François, DEGRANGE Jean-Michel, SEUX Roland



ORDRE DU JOUR

- Informations du Président (B. BARBET).
- 2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil de Ligue du 5 mai 2017 (B. BARBET).
- 3. Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 18 juin 2017 (B. BARBET).
- 4. Assemblée Fédérale du 24 juin 2017 Etude des textes (B. BARBET).
- 5. Dossiers juridiques.
- 6. Points et questions divers.

Le Président Bernard BARBET présente les excuses de MM. AURIAC Claude, BELLISSANT Patrick, GOURMAND Roland, Mme HARIZA Abtissem, JUILLARD Stéphane, LONGERE Pierre, LUC Eric, MEYER Arsène, MUFFAT-JOLY Michel, SAEZ Gérard, THINLOT Daniel, VALLET Jean-François, DEGRANGE Jean-Michel, SEUX Roland.

Informations du Président (B. BARBET)

Bernard BARBET:

Assemblée Générale de la LFA du 13 mai 2017 (B. BARBET) :

Renouvelle ses félicitations à Vincent NOLORGUES, élu à la Vice-Présidence de la LFA, sur la liste de Marc DEBARBAT.

• Démission de Vincent NOLORGUES de la LAuRAFoot :

Conformément aux dispositions statutaires, Bernard BARBET informe le Conseil de Ligue que Vincent NOLORGUES a donné sa démission de son poste de Président Délégué de la LAURAFoot.

Il sera remplacé à ce poste par M. Jean-Claude MILVAQUE, ancien Président du District du CANTAL.

Bureau Plénier:

Jean-Claude MILVAQUE devenant Président Délégué de la LAuRAFoot, il sera remplacé au poste de Vice-Président par Raymond FOURNEL.

Jean-Pierre DEFOUR occupera la place laissée vacante au sein du Bureau Plénier.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

Conseil de Ligue :

Afin de suppléer à la carence d'un siège au sein du Conseil de Ligue, une élection est à prévoir pour l'Assemblée Générale d'Hiver sur proposition du Conseil de Ligue.

• Présidents de Départements :

Les différentes Commissions de la LAuRAFoot seront organisées en six départements, chacun dirigé par un Président élu au Conseil de Ligue, à savoir :

- Département économique et financier : Daniel TINLHOT
- Département formation : Paul MICHALLET
- Département promotion et développement : Pierre LONGERE
- Département technique : Jean-Pierre DEFOUR
- Département sportif : Yves BEGON
- Département administratif et juridique : Jean-Claude MILVAQUE

Ces nominations sont entérinées à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

Réunions des actuels Présidents de Commissions Régionales :

Bernard BARBET propose de recevoir les actuels Présidents des Commissions Régionales au cours de deux réunions :

- Lundi 19 juin 2017 à 17h00 à VILLEURBANNE, pour les Commissions de l'ex-Ligue Rhône-Alpes
- Lundi 26 juin 2017 à 18h00 à COURNON D'AUVERGNE, pour les Commissions de l'ex-Ligue d'Auvergne,

afin de connaître leurs souhaits, les souhaits des membres de leurs commissions et de mieux recenser toutes les forces vives.

Organisation administrative (Richard DEFAY) :

Sur sollicitation de Bernard BARBET, Richard DEFAY précise qu'il y aura 7 pôles épousant les départements ci-dessus à l'exception du Pôle licence rattaché au Pôle administratif et juridique.

Suite au séminaire réunissant tout le personnel qui s'est tenu le 19 mai 2017, les responsables de pôles ont été nommés :

- Pôle financier : Laëtitia ARMENGOL

- Pôle administratif et juridique : Méline COQUET

- Pôle licences : Naïma GUYARD

Pôle compétitions et désignations : Nathalie FABREPôle promotion et développement : David ROCHES

Pôle technique : Violette DESPRETZPôle formation : Elise PONCET

• Informations Licences:

Richard DEFAY aborde la question du traitement des licences. Maintenant, il est urgent d'arrêter des procédures identiques et de répartir les missions de chacun. Il faut tout planifier pour que les deux ex-Ligues fonctionnent comme une seule Ligue à partir du 1^{er} juillet.

La majorité des clubs de Districts ex-rhônalpins qui ont décidé de garder l'ancienne méthode ont reçu les bordereaux de demande de licence. Ce sera normalement la dernière année que cette procédure sera effective.

Vincent NOLORGUES aborde la question de la dématérialisation des licences dès la saison 2017-2018. Il précise qu'elle est facultative pour cette saison mais qu'elle sera obligatoire en 2018-2019.

Il y a des formations ouvertes par la Fédération qui pourront être relayées par les Districts.

Vincent NOLORGUES donne des précisions sur le certificat médical et notamment sur le fait qu'il n'est pas obligatoire pour les dirigeants qui arbitrent occasionnellement. Toutefois, il leur est tout de même conseillé de voir un médecin.

De plus, il évoque les surclassements et la durée de validité des examens médicaux obligatoires pour les arbitres.

Concernant les surclassements, l'ex-Ligue Rhône-Alpes demandait aux licenciés de voir un médecin fédéral mais dans l'ex-Ligue d'Auvergne, cette méthode n'était plus appliquée.

Par conséquent, Vincent NOLORGUES a demandé aux Districts de fournir la liste des médecins de chaque département, agréés par la Préfecture pour faire les contrôles physiques, qui pourra ensuite être validée.

Sébastien MROZEK donne des précisions sur les examens médicaux demandés aux Arbitres.

Candidatures des délégués aux Assemblées Fédérales 2017 – 2018 :

Le Président communique les candidatures reçues pour l'élection des représentants de la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales 2017 – 2018, qui se tiendra lors de l'AG du 18 juin prochain :

<u>TITULAIRES</u> <u>SUPPLEANTS</u>

<u>Poste de Président de la Ligue Régionale :</u>

M. Bernard BARBET M. Daniel THINLOT

Poste de Président Délégué de la Ligue Régionale :

M. Jean-Claude MILVAQUE M. Jacques VANTAL

Poste de Présidents de Districts :

M. Jean-François JANNET M. Joël MALIN M. Guy POITEVIN M. Gérard BOUCHAUD M. Roger PRAT M. Roland LOUBEYRE M. Jean-François VALLET **Mme Catherine PASUT** M. Raymond FOURNEL M. Jean-Pierre DEFOUR M. Denis ALLARD M. Christian PERRISSIN M. Michel MUFFAT-JOLY M. Jacques RAYMOND M. Thierry DELOLME M. Francis VIDRY

M. Pascal PARENT M. Arsène MEYER M. André CHAMPEIL M. Philippe AMADUBLE

M. Didier ANSELME M. Alain SALINO

Postes « libres »:

M. Paul MICHALLET M. Jean-Marc SALZA M. Roland GOURMAND M. Dominique DRESCOT M. Pierre LONGERE **Mme Abtissem HARIZA** M. Lilian JURY M. Stéphane JUILLARD M. Yves BEGON **Mme Nicole CONSTANCIAS**

Poste de Délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres :

Titulaire et suppléant : candidats élus ultérieurement par l'AG des Clubs Nationaux.

Représentants du Football diversifié aux Assemblées Générales de la LFA 2017/2018 :

Titulaire: Jacky BLANCARD Suppléant : Gilbert MARTIN

Le Conseil de Ligue valide ces candidatures.

Délégation des clubs de District pour les Assemblées Générales de la Ligue - saison 2017/2018 :

AIN: 8 titulaires – 8 suppléants ALLIER: 5 titulaires – 5 suppléants CANTAL: 3 titulaires – 3 suppléants

DROME ARDECHE: 11 titulaires – 11 suppléants

HAUTE-LOIRE: 4 titulaires – 4 suppléants

HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX: 11 titulaires – 11 suppléants

ISERE: 12 titulaires – 12 suppléants LOIRE: 13 titulaires – 13 suppléants

LYON et RHONE : 21 titulaires – 21 suppléants PUY-DE-DOME: 8 titulaires – 8 suppléants

SAVOIE: 4 titulaires – 4 suppléants

Soit un total de 100 délégués de Districts pour les Assemblées Générales de la Ligue.

Accident de car à Beaune - Juillet 2008 :

Le Président informe le Conseil de Ligue de l'audition qui s'est tenue hier à la Cour d'Appel dans l'avancement du dossier de l'accident du car survenu à BEAUNE et rappelle l'historique de cette affaire pour les « ex-auvergnats ».

2. <u>Communication de la CRA (Jean-Marc SALZA)</u>

• Composition de la Commission Régionale de l'Arbitrage pour la saison 2017/2018 :

Jean-Marc SALZA propose au Conseil de Ligue les membres ci-dessous :

Membres du Bureau CRA LAuRAFoot			
BEQUIGNAT	Daniel		
BOUGUERRA	Mohamed		
DA CRUZ	Manuel		
DUMOULIN	Olivier		
JURY	Lilian		
MOLLON	Bernard		
MROZEK	Sébastien	Président délégué	
PONCEPT	Nathalie		
ROMEU	Gilles		
ROTA	Jean-Baptiste		
SALZA	Jean-Marc	Président	
SAUZEAT	Roger		
VIALLON	Michel		
VINCENT	Jean Claude		
Re	eprésentant des	Arbitres au Conseil de Ligue	
DEPIT	Grégory		

C.T.R.A.			
PION	Richard		
BIEN	Wilfried		
GENEBRIER	Vincent		

Représentant E.T.R.			
BUER	Guillaume		

C.D.A.			
BILLOUD	Jean-Louis	Président C.D.A. Ain	
CURT	Alexis	C.T.D.A. Ain	
CANO	Jean	Président C.D.A. Allier	
AUZOLLE	David	Président C.D.A. Cantal	
SERVE	André	Président C.D.A. Isère	
BROTONS	Nicolas	C.T.D.A. Isère	
MILHAN	Eric	Président C.D.A. Drôme-Ardèche	
VIALLET	Roland	C.T.D.A. Drôme-Ardèche	
POUZOLS	Stéphane	Président C.D.A. Haute Loire	
FERRAND	Frédéric	Président C.D.A. Loire	
NAAS	Rabir	C.T.D.A. Loire	
CHABAUD	Laurent	Président C.D.A. Lyon et du Rhône	
LEFRANC	Jean-Claude	C.T.D.A. Lyon et du Rhône	

MAYET	Roger	Président C.D.A. Puy de Dome
DESMARIEUX	Daniel	Président C.D.A. Savoie
LUTZ	Laurent	Président C.D.A. Haute-Savoie Pays de Gex
MENAND	Jérôme	C.T.D.A. Haute-Savoie Pays de Gex

ORGANIGRAMME TECHNIQUE E.T.R.A. (C.R.A. LAURAFoot):

	Pilote	Pilote Adjoint	CTRA
FORMATION STAGES REGIONAUX	Sébastien MROZEK (1er degré)	Cyril VERDIER (1er degré)	Richard PION
FORMATION INITIALE	à désigner		Vincent GENEBRIER
PREPARATION ATHLETIQUE	à désigner		Vincent GENEBRIER
PÔLES PROMOTIONNELS	Olivier DUMOULIN (1er degré)	Julien GRATIAN (Initiateur)	Richard PION
ARBITRES ASSISTANTS	Daniel BEQUIGNAT	Christophe BIEZ	Wilfried BIEN
ARBITRAGE FEMININ	Luc ROUX		Wilfried BIEN
JEUNES ARBITRES ET TRES JEUNES	Matthieu BONNETIN (1er		Richard PION
ARBITRES	degré)		KICHAI U PION
FOOTBALL DIVERSIFIE	Manuel DA CRUZ (1er degré)		Vincent GENEBRIER
OBSERVATEURS	Lilian JURY (Initiateur)		Wilfried BIEN
EXPERT VIDEO	Jean-Michel LFROGNON		

Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité la composition de la CRA ainsi que la nomination de son Président, Jean-Marc SALZA.

Présentation des nouveaux tests physiques pour les arbitres de Ligue :

Présentation des nouveaux tests physiques pour les arbitres de Ligue : Mise en place d'un test TAISA et vitesse : ce sera un test de course dit TAISA (Test d'Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre).

Afin de valider leurs tests, les arbitres devront réaliser le nombre de répétitions de la distance indiquée dans le temps mentionné pour la course et pour la récupération suivant leur catégorie. Le test de vitesse se fera sur un terrain de Football selon le processus du RI CFA.

Le Conseil de Ligue valide à l'unanimité la proposition de la CRA (circulaire administrative jointe en annexe).

3. <u>Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil de Lique du 5 mai 2017</u> (B. BARBET)

Le Conseil de Ligue approuve à l'unanimité le procès-verbal du 5 mai 2017.

4. Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 18 juin 2017 (B. BARBET)

Conformément aux nouvelles dispositions statutaires, Bernard BARBET avise le Conseil de Ligue que les tarifs, n'étant plus votés par l'Assemblée Générale, seront communiqués ultérieurement aux membres du Conseil de Ligue puis mis en ligne sur le site internet. Seul le budget prévisionnel est voté en Assemblée Générale.

Un débat s'engage sur le montant des avertissements.

Les nouveaux tarifs sont le résultat d'une péréquation entre les anciens tarifs de la Ligue d'Auvergne et ceux de la Ligue Rhône-Alpes.

5. Assemblée Fédérale du 24 juin 2017 à Amiens – Etude des textes (B. Barbet)

Etude des propositions de modifications aux textes fédéraux :

STATUTS DE LA FFF

- Article 23 : représentation des supporters au sein de la Haute-Autorité
- → Rejetée à la majorité (3 « abstentions » 23 « contre » 0 « pour »).
- Article 39 : Collège des Présidents de Ligue
- → Validée à l'unanimité, à condition que chaque Président délégué dispose également d'une voix pour les votes.

ANNEXE CONVENTION FFF/LFP: DNCG

→ Validée à l'unanimité

REGLEMENTS GENERAUX DE LA FFF

→ Validée à l'unanimité, exceptée la modification à l'article 121 validée à la majorité (6 « abstentions » - 3 « contre » - 17 « pour »).

REGLEMENT DISCIPLINAIRE

→ Validée à l'unanimité

REMUNERATION DES JOUEURS AMATEURS

→ Validée à l'unanimité

REGLEMENT DE LA COMMISSION FEDERALE MEDICALE

→ Validée à l'unanimité

STATUT DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL

→ Validée à l'unanimité

STATUT DE L'ARBITRAGE

→ Validée à l'unanimité

STATUT DU JOUEUR FEDERAL

→ Validée à l'unanimité

STATUT DE LA JOUEUSE FEDERALE

→ Validée à l'unanimité

REGLEMENTS DES COMPETITIONS NATIONALES

→ Validée à l'unanimité

REFORME TERRITORIALE - MODES D'ACCESSION

→ Validée à l'unanimité

6. Dossiers juridiques

Point sur les Groupements :

- Information sur la réception tardive de projets de Groupements (le 09 juin 2017) au siège de la LAuRAFoot :
- AS DU GRESIVAUDAN/CA GONCELIN
- FC DES LAUZES/FC BALMES NORD ISERE.

Pour rappel, les dates butoirs pour les créations de Groupements sont les suivantes :

- 30 avril : date limite de réception à la Ligue des projets de Groupement.
- 1^{er} juin : date limite de réception à la Ligue de tous les documents.

Ces dossiers parvenus hors délai et incomplets, n'ont pu être étudiés au préalable. Par conséquent, le Conseil de Ligue ne peut se prononcer sur leur création pour la saison prochaine.

• Bilan de Groupements :

- GROUPEMENT FOOT HERMITAGE TOURNONAIS
- FC EST ROANNAIS

Le Conseil de Ligue prend note des bilans des groupements précités et valide la continuité de ces derniers pour la saison 2017/2018.

7. Points et questions divers

Services Civiques :

Richard DEFAY informe que la LAuRAFoot doit donner une réponse auprès des services de la FFF avant le 14 juin 2017 quant aux besoins en services civiques.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de rattacher tous les services civiques à la Ligue plutôt que de faire des démarches individuelles pour chaque District.

• ETR:

La LAuRAFoot s'étant engagée à prendre en charge les salaires des CTD ex-rhônalpins pour le 1^{er} semestre 2017, il est demandé aux Présidents concernés de fournir les feuilles de paies de janvier à mai 2017 afin de pouvoir verser le montant dû aux Districts avec régularisation, si nécessaire, après versement de la paie du mois de juin 2017.

• FAFA:

Un état est communiqué sur le reliquat des enveloppes allouées à chaque District ex-rhônalpin dans le cadre du FAFA après la notification de la FFF, en date du 1^{er} juin, diffusée uniquement aux Ligues.

Les derniers dossiers doivent parvenir à la FFF pour le 15 juin 2017.

Les Districts ex-auvergnats proposent de transmettre le montant restant de leur enveloppe FAFA aux Districts de l'ex-Ligue Rhône-Alpes pour leur permettre de finaliser leurs dossiers.

Label jeunes (Pascal PARENT) :

Suite à la récente décision prise en Conseil de Ligue, Pascal PARENT demande aux représentants de Districts si ces derniers ont été contraints de retirer, suspendre ou ne pas octroyer le label jeunes en fonction de faits graves qui pourraient être commis dans un club en cours de labellisation ou déjà labellisé.

	La séance est levée à 21h50.	
Le Président,		Le Secrétaire Général,
Bernard BARBET		Pierre LONGERE

TESTS PHYSIQUES

1 – Extrait du règlement intérieur : Tests physiques (Modifié Juin 2017)

Procédure des rattrapages

2 tests soit 1 rattrapage par saison

1- Assemblée Générale en septembre, en principe le 1er samedi du mois.

- ✓ La présence à l'Assemblée Générale est OBLIGATOIRE. Un arbitre absent deux saisons consécutives à l'Assemblée Générale sera remis définitivement à disposition de son District. Le Bureau de la C.R.A. pourra étudier les cas particuliers d'absences reconnues à titre EXCEPTIONNEL. Il en sera de même pour le rattrapage.
- ✓ Les Arbitres absents seront désignés en tant qu'assistant dans la catégorie définie par le Bureau de la C.R.A. jusqu'au test de rattrapage.
- ✓ Les Arbitres ayant validé le test dans une catégorie inférieure à la leur seront désignés dans celle-ci jusqu'au test de rattrapage.
- ✓ Les Arbitres séniors ayant échoué le test seront désignés en tant qu'assistant dans la catégorie au niveau inférieur à la leur jusqu'à ce qu'ils aient réussi le test lors du rattrapage.
- ✓ Les Jeunes Arbitres ayant échoué le test seront désignés dans une catégorie inférieure à la leur définie par le Bureau de la C.R.A. jusqu'à ce qu'ils aient réussi le test lors du rattrapage.

Cette mesure prend effet, en principe une semaine après l'Assemblée Générale.

2- Test de rattrapage aux alentours de la Toussaint ou du 11 novembre, avec participation d'un C.T.R. ou C.T.R.A. et de représentants de la C.R.A..

- ✓ Les arbitres Jeunes et Seniors absents lors de l'Assemblée Générale participeront à une demi-journée d'information le jour du rattrapage du test physique.
- ✓ Les arbitres de Ligue en titre n'ayant pas réussi le test ne pourront plus diriger de rencontres de leur catégorie jusqu'en fin de saison. Ils seront désignés en tant qu'arbitre assistant dans la catégorie inférieure à la leur jusqu'en fin de saison et rétrogradés d'une catégorie par rapport à leur catégorie initiale à l'issue de la présente saison (excepté pour les R3 et AAR3).

La seconde saison consécutive, en cas d'échec aux tests, ils seront remis définitivement à disposition de leur District d'appartenance (ARBITRES SENIORS, JEUNES ARBITRES DE LIGUE ET PRE LIGUE).

- ✓ Les candidats Ligue Jeunes et Seniors doivent avoir réussi le test au cours de l'AG ou du test de rattrapage Ligue avant de participer aux examens pratiques.
- ✓ Les arbitres absents lors de l'Assemblée Générale et lors du rattrapage sont remis à disposition du District (SENIORS, JEUNES ARBITRES DE LIGUE ET PRE LIGUE) jusqu'en fin de saison. De plus les arbitres SENIORS seront rétrogradés d'une catégorie après étude des motifs par le Bureau de la C.R.A.
- ✓ Les cas non prévus feront l'objet d'une décision du Bureau de la C.R.A..

<u>Annexe : Commission Régionale de l'Arbitrage – Circulaire administrative de début de saison - saison 2017/2018</u>

3- Autre test de rattrapage.

✓ La C.R.A. pourra éventuellement organiser un autre test à la trêve après étude des motifs en particulier médicaux par le Bureau de la C.R.A. Aucun arbitre ne pourra prévaloir de lui-même de participer à ce test.

4- Tests physiques (TAISA et vitesse): modification juin 2017

Le test physique sera le test de course sur le terrain suivant : TAISA (Test d'Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre). Pour chaque catégorie, les arbitres devront réaliser pour valider leur test le nombre de répétitions de la distance indiquée dans le temps mentionné pour la course et pour la récupération suivant leur catégorie dans le tableau ci-dessous.

Un arbitre peut en cours de test TAISA descendre de distance et valider le test d'une catégorie inférieure à la sienne dans l'attente du rattrapage s'il s'agit du premier Test. Dans ce cas l'arbitre ne peut en aucun cas remonter dans la distance de sa catégorie dans la suite du test.

Les arbitres devant réaliser le test de vitesse dans le tableau ci-dessous le feront sur un terrain de football suivant le processus du RI CFA.

	Temps sprint	TAISA			
CATEGORIES		Course/		Nombre	
ARBITRES	VITESSE 6x40m	Récupération	Distance	répétition	
Régional Elite R2P R3P	Suivant RI CFA	15"/20"	75 m	35	
R1 (ex L1)	-	15"/20"	75 m	30	
R2 (ex L2) JA de Ligue Candidat JAL JA Pré-Ligue	-	15"/20"	70 m	30	
R3 (ex L3) Candidat R3	-	15"/20"	67 m	30	
Féminines : R3 JA de Ligue Candidates JAL Pré-Ligue	-	15"/20"	64 m	30	
Féminines compétitions féminines exclusivement	-	17"/22"	64 m	30	
ASSISTANTS					
GROUPE FFF promo	Idem Cand AAF3	Idem	candidat	AAF3	
AAR1 AAR2	6"5	15"/20"	70 m	30	
AAR3 Candidat AAR3	_	15"/20"	67 m	30	

